

<https://www.snetap-fsu.fr/16-mai-2023-Journee-Nationale-pour-un-enseignement-agricole-inclusif.html>



# 16 mai 2023 - Journée Nationale pour un enseignement agricole inclusif

- Pédagogie - Inclusion des élèves en situation de handicap et à besoins particuliers -



Date de mise en ligne : vendredi 5 mai 2023

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

**L'Élan Commun a décidé d'organiser une journée nationale "Pour un enseignement agricole public inclusif " le mardi 16 mai 2023 de 9h30 à 16h30 à Paris (251 rue de Vaugirard).**

Le 16 mai prochain, l'alliance intersyndicale l'Élan commun, organisera une journée d'étude, de débats et de réflexions sur l'accueil et l'accompagnement des élèves-étudiant.e.s à besoins particuliers et des apprentis, adultes reconnu.e.s travailleur.euses en situation de handicap dans l'enseignement agricole public, " Pour un enseignement agricole public réellement inclusif ".

L'enseignement agricole public, de par ses missions de Service Public, de par ses formations, de par le profil du public qu'il accueille, de par les compétences que tous ses agent.e.s ont développées est d'ores et déjà totalement impliqué dans l'inclusion des élèves-étudiants à besoins particuliers et des apprentis.e.s, adultes reconnu.e.s travailleurs.euses. Dans certains établissements, l'inclusion concerne plus de 15% des jeunes et adultes en formation.

Car si l'inclusion scolaire est un droit pour les jeunes et leurs familles, c'est aussi un devoir pour le Service Public, un devoir qui induit une organisation, des missions remplies par des professionnels de l'inclusion, des moyens...

Or sur ce sujet, l'enseignement agricole public peut et doit beaucoup mieux faire par des acteurs.rices mieux formé.e.s, mieux rémunéré.e.s, avec un statut, par une organisation repensée, par des structures adaptées... tant d'éléments que nous portons à l'attention de l'administration du ministère au quotidien et tout particulièrement depuis 2017, suite à une journée nationale de ce type [https://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/2017\\_11\\_22\\_tract\\_handicap\\_v3.pdf](https://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/2017_11_22_tract_handicap_v3.pdf) . mais beaucoup de sujets/questions soulevés, portés ce jour-là, restent malheureusement sans réponse.

**Nous, personnels des équipes éducatives, devons être force de proposition pour faire de l'Enseignement Agricole Public, un enseignement véritablement inclusif. Soyons nombreuses et nombreux à venir échanger, proposer.**

Modalités pratiques :

[INSCRIPTIONS ICI](#)

utilisation d'ASA (autorisation spéciale d'absence), à demander au secrétariat de votre section syndicale locale ou par à votre syndicat national.